

La destruction et la dégénérescence du mouvement ouvrier ont laissé des traces profondes dans le prolétariat. Dans le Parti lui-même une vague de désertion a commencé, et un esprit de dépression morale et d'inquiétude embrasse la majorité des adhérents. Avant le 1^{er} août et aussitôt après des démissions en masse ont été envoyées au centre du Parti.

La social-démocratie s'efforce d'utiliser cette vague de dépression pour capter des nouveaux adhérents parmi les masses de communistes et sympathisants trompés par leurs chefs incapables. Une véritable ruée d'hyènes vers un charnier a commencé dans le *Populaire* sous la direction de Paul Faure.

Là encore la maladresse des écrivains de l'*Humanité* (capables seulement d'injures, au lieu d'une réfutation claire de la démagogie socialiste) facilite la besogne du *Populaire*.

L'Opposition doit rassembler toutes ses forces pour répondre à la gravité du moment.

Dans le Parti elle doit provoquer un large mouvement de critique sur les bases suivantes :

- 1) Critique du 1^{er} Août ;
- 2) Critique de tout le passé du Parti et de l'I. C.

qui est cause de l'échec du 1^{er} Août et de toutes les manifestations avortées pendant les dernières années ;

3) Pour une large épuration du Parti des mouchards et des éléments défaitistes. Destitution de tout l'appareil du Parti, responsable de l'échec ;

4) Pour la convocation d'un Congrès extraordinaire du Parti, bien préparé, qui aura pour tâche le véritable redressement du Parti.

Dans la C.G.T.U., une large campagne de critique avec le mot d'ordre d'épuration de l'appareil doit être menée par l'Opposition.

L'activité de l'Opposition doit être doublée et triplée, et chacun des oppositionnels doit comprendre que c'est le moment de sauver le mouvement communiste d'une crise — peut-être la plus grave depuis sa naissance. Le moment de prendre l'héritage du Parti Communiste et de bâtir à nouveau est prêt pour les véritables bolcheviks-léninistes.

Laisser passer le moment, ce serait perdre tous les droits à l'existence.

Au travail !

FELIX

Sauvez vos camarades !

LE PROCÈS DE GASTONIA

Le 26 août, au Tribunal de Charlotte (Caroline du Nord), devant le juge Barnhill, vingt-deux avocats, payés par la firme Manville-Jenckes, composent l'accusation ; l'un d'eux est le beau-frère du Gouverneur de l'Etat de la Caroline du Nord (lui-même l'un des propriétaires de la firme Manville-Jenckes) ; un autre est le maire de Gastonia, commandant de l'American Legion ; tous occupent des postes gouvernementaux importants. Sept avocats, choisis par l'International Labor Defense assurent la défense des accusés.

Depuis que les audiences sont ouvertes, les témoins défilent à la barre, et les nouvelles qui nous arrivent montrent que tout a été préparé par la firme Manville-Jenckes pour envoyer les dirigeants de la grève à la chaise électrique, et donner une leçon au « bétail ouvrier » qui a la prétention de s'organiser en Syndicat, et se mêle de réclamer plus de 10 dollars par semaine pour 10 et 12 heures de travail journalier ! Une écoeurante mise en scène a été faite : pour impressionner les jurés, on a amené devant eux un *mannequin* revêtu de l'uniforme que portait, le jour de sa mort, le chef de police Aderholt, dont les traits reproduisent les traits d'Aderholt, et dont le visage est

reconvert « d'une pâleur mortelle », selon l'expression des journaux.

Il faut souligner le fait qu'on s'attache beaucoup à donner en apparence à ce procès un caractère d'« impartialité » — concessions insignifiantes faites à la défense, banquets réunissant les avocats de la défense et de l'accusation, politesse des manières, tout cela a pour but de désarmer le mouvement de protestation ouvrier qui s'élève en Amérique et de répandre l'impression que les accusés seront jugés « impartialement »...

Cette comédie bénéficie de la complicité du Parti Socialiste. Norman Thomas écrit, en effet, dans le *New Leader* du 31 août : « Saluons le juge Barnhill pour son impartialité remarquable à l'égard des accusés de Gastonia. Au moins la Caroline du Nord n'aura pas la honte d'avoir un Webster Thayer. » ! !

L'acte d'accusation a été rédigé de telle sorte que les faits y sont présentés comme une « conspiration » fomentée dans un but meurtrier, et que, naturellement, la situation de légitime défense des **grévistes, leurs interminables souffrances, le régime de terreur qui leur fut imposé, l'offensive policière, le criant caractère, enfin, de lutte de classes du**

drame tout entier, sont passés sous silence.

Les témoignages de repris de justice, de policiers et d'espions à la solde du grand patronat, sont accueillis comme des « preuves » à la charge des accusés.

Voici donc de jeunes militants (ils ont, pour la plupart, un peu plus de 20 ans) dont les seules chances d'échapper au supplice reposent sur la solidarité du prolétariat américain et international.

La lettre qu'ils viennent d'adresser, du fond de leur prison, à leurs frères de misère, prouve à quel point ils en ont conscience :

Prison du Comté de Gaston.

« Camarades ouvriers et ouvrières,

« Nous, treize organisateurs et membres du Syndicat National des Ouvriers du Textile, accusés de meurtre « au premier degré », ce qui, dans cet Etat, entraîne automatiquement la peine de mort, nous vous écrivons pour que vous connaissiez exactement les faits de la cause, ainsi que pour vous demander votre aide.

Dans la nuit du 7 juin, la police de la ville de Gastonia, flanquée d'un certain nombre d'agents en civil, agissant directement sur ordre de la Compagnie Manville-Jenckes, propriétaire de l'usine Lorry contre laquelle nous étions en grève, se livra à un raid armé illégal au siège de notre Syndicat, ainsi que dans le camp où dormaient des hommes, des femmes et des enfants chassés de leur logement.

Nous eûmes à nous défendre ; au cours de la lutte, le chef de police Aderholt fut grièvement blessé, deux policiers et un espion furent tués, et l'un de nos organisateurs, Joseph Harrison, également blessé. Ce raid se passait après cinq semaines d'un terrorisme quasi-inconnu jusqu'ici ; hommes et femmes quotidiennement assommés, assaillis à coups de baïonnettes, dissolution des lignes de picket, arrestations en masse des grévistes sur des prétextes inventés de toutes pièces.

Le 18 avril, deux semaines après le déclenchement de la grève, une bande masquée de 75 personnes avait assiégé les locaux du Syndicat où se trouvaient enfermées les provisions destinées aux se-

cours aux grévistes, jetant ces provisions dans la rue après les avoir souillées. Cela se passait sous les yeux même de la police et de la milice. Aucune arrestation ne fut opérée dans ce cas. L'« enquêteur » envoyé par le Gouverneur Gardner — lui-même propriétaire d'une des fabriques — fut « incapable » de trouver un seul responsable.

Nous écrivîmes une lettre au Gouverneur Gardner, lui faisant part de ces faits, et l'avisant, en outre, que nous nous estimions obligés de prendre des mesures en vue de défendre le siège de notre organisation, nos vies et celles de nos familles.

Trois jours de terrorisme inouï, dirigé par les autorités et exécuté par les espions, sous les ordres directs du Major A. L. Bulwinkle, conseil principal de la Compagnie Manville-Jenckes, suivirent le raid du 7 juin au cours duquel le Chef de police Aderholt trouva la mort. Plus de 100 ouvriers furent jetés en prison. Leurs demeures furent perquisitionnées, mises à sac, leurs familles terrorisées. Fred Beal échappa à grand-peine à un lynchage dirigé contre lui.

Nous avons combattu pour le droit des travailleurs à s'organiser, pour le droit de grève et de picket, contre le « speed-up », la réduction des salaires, la tyrannie des propriétaires des fabriques et des autorités gouvernementales à leur solde. L'enjeu de notre procès, c'est le droit des travailleurs à se défendre, à s'organiser en vue de leur propre défense, de se réunir en Syndicats et de lutter pour des conditions de vie décentes. Nous croyons que tous les ouvriers devraient nous aider, et qu'ils nous aideront, nous et l'International Labor Defense, qui n'a cessé d'organiser notre défense à tous durant toute la grève et qui l'a prise également en mains, au lendemain même de la bataille dans les locaux du Syndicat. Dans ce procès, nous n'aurons recours à aucun compromis. Nous pensons qu'accepter un compromis, tenter de faire de ce procès un procès de meurtre ordinaire, serait rendre confus le clair sens de classe qui le domina. Ce procès fourmille d'inventions, de faux témoignages, intimidation des jurés, pression exercée